

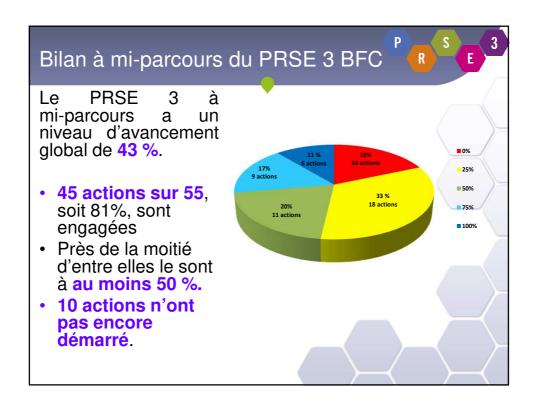
1 Groupe régional santé environnement :

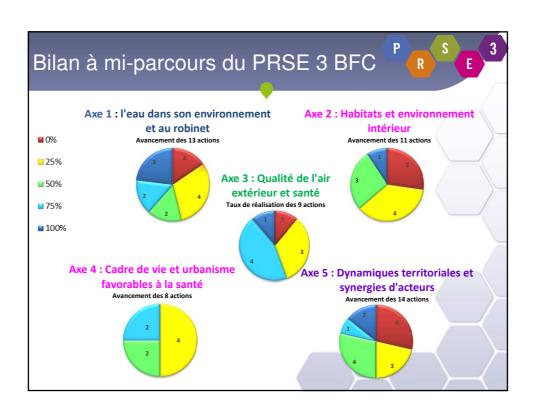
Etat, collectivités, associations, employeurs, experts

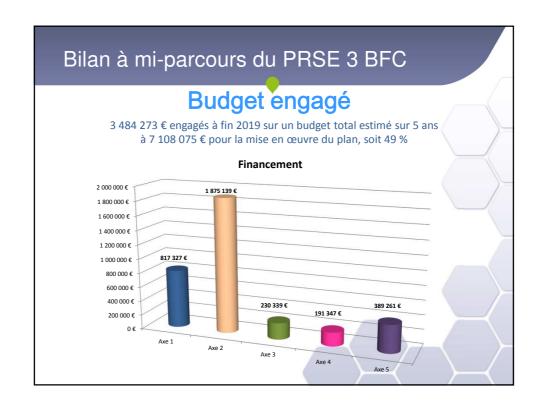
1 équipe d'animation : ARS, DREAL, CR, DIRECCTE, DRAAF

16 objectifs opérationnels 55 actions

Les 5 axes du PRSE 3 Axe 1: L'eau dans son environnement et au robinet 3 objectifs – 13 actions Axe 2: Habitats et environnement intérieur 3 objectifs – 11 actions Axe 3: Qualité de l'air extérieur et santé 2 objectifs – 9 actions Axe 4: Cadres de vie et urbanisme favorables à la santé 4 objectifs – 8 actions Axe 5: Dynamiques territoriales et synergies d'acteurs 4 objectifs – 14 actions







Bilan à mi-parcours du PRSE 3 BFC **Axe 1:** L'eau dans son environnement et au robinet • Sécuriser les captages vulnérables à la turbidité et à la pollution bactériologique • Lutter contre les pollutions diffuses • Anticiper les changements climatiques à venir et 13 actions 2 actions « focus » Action 6: Former les élus et **Action 2**: Prévenir les risques techniciens nouvellement de contaminations compétents sur l'eau destinée à la microbiologiques de l'eau consommation humaine aux enjeux potable en sensibilisant les élus sanitaires et à la réglementation en en charge de la compétence vigueur « eau »

AXE 1 – ACTION 2

PRÉVENIR LES RISQUES DE TURBIDITÉ ET DE CONTAMINATION MICROBIOLOGIQUE DE L'EAU POTABLE EN SENSIBILISANT LES ÉLUS EN CHARGE DE LA COMPÉTENCE « EAU »

▶ Contexte

- ▷ En 2016, 3 réunions-visites sur la turbidité de l'eau en Franche-Comté, à destination des PRPDE et dans les secteurs à fort enjeu
- Avec la fusion des régions, ARS B-F-C demande a renouveler le principe en Bourgogne
- ▶ La turbidité moins problématique => ouverture sur le risque microbiologique
- Secteurs à non conformités bactériologiques et/ou turbidité trop élevée récurrentes
 - > Nord-Ouest Côte d'Or : 32 PRPDE

> Nièvre : 63 PRPDE = associations syndicales libres





ascomade.org

AXE 1 – ACTION 2

PRÉVENIR LES RISQUES DE TURBIDITÉ ET DE CONTAMINATION MICROBIOLOGIQUE DE L'EAU POTABLE EN SENSIBILISANT LES ÉLUS EN CHARGE DE LA COMPÉTENCE « EAU »

▶ Déroulé

- ▶ 1 réunion le 19 juin 2018, à Châtillon-sur-Seine (21)
 - > Participation
 - 15 participants pour 12 PRPDE
 - 43 % = élus ; 53 % = agents

> Programme

- Définition de la bactériologie et de la turbidité de l'eau, présentation des risques sanitaires et exigences règlementaires
 - o ARS B-F-C
- Prévention et traitements de désinfection et contre la turbidité de l'eau
 - ASCOMADE
- Le service d'eau de Châtillon-sur-Seine et sa démarche de qualité
- Visite des captages de Châtillon-sur-Seine
 - La Commune et son délégataire

ascomade.org

AXE 1 — ACTION 2

PRÉVENIR LES RISQUES DE TURBIDITÉ ET DE CONTAMINATION MICROBIOLOGIQUE DE L'EAU POTABLE EN SENSIBILISANT LES ÉLUS EN CHARGE DE LA COMPÉTENCE « EAU »

▶ Déroulé

▷ 1 réunion le 27 juin 2018, à Corancy (58)

> Participation

- 23 participants pour 18 PRPDE
- Dont 13 ASL

> Programme

- Définition de la bactériologie et de la turbidité de l'eau, présentation des risques sanitaires et exigences règlementaires
- Qualité de l'eau de la Nièvre o ARS B-F-C
- Protection des captages
- Prévention et traitements de désinfection et contre la turbidité de l'eau

o ASCOMADE

ascomade.org



AXE 1 – ACTION 6

FORMER LES ÉLUS ET TECHNICIENS NOUVELLEMENT COMPÉTENTS SUR L'EAU DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE, AUX ENJEUX SANITAIRES ET À LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR

► Objet ?

- Apporter l'information de base sur la compétence « eau », aux élus
 - > Le captage des eaux et les périmètres de protection
 - > La gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable
 - > Le financement du service
 - > Les documents à produire et leur portée règlementaire
 - > Les enjeux sanitaires et les traitements des eaux
 - > Le contrôle sanitaire

ascomade.org



AXE 1 – ACTION 6

FORMER LES ÉLUS ET TECHNICIENS NOUVELLEMENT COMPÉTENTS SUR L'EAU DESTINÉE À LA CONSOMMATION HUMAINE, AUX ENJEUX SANITAIRES ET À LA RÈGLEMENTATION EN VIGUEUR

▶ Comment ?

- 7 réunions départementales
- ▷ 3 h, en fin de journée

▶ Quand?

- ▷ Prévue en 2018
- ▶ Repoussée à début 2021
 - Loi 3 août 2018 => transfert des compétences « eau » et « assainissement » aux intercommunalités
 - > Élections municipales

ascomade.org

ASSISTANCE AUX TRANSFERTS DES COMPÉTENCES « EAU » ET « ASSAINISSEMENT »

▷ 2019 - 2021 : CPOM

► Comment ?

- Depuis 2017
 - > Animation d'un réseau régional sur ce thème
 - 4 à 5 réunions /an
 - > Veille technique et réglementaire
- ▷ 2020 et 2021
 - À priori, toujours la veille et les réunions de réseau
 - > Journées d'info territoriales

ascomade.org

> Diagnostic des besoins pour adapter l'assistance en 2021

Bilan à mi-parcours du PRSE 3 BFC

P



3

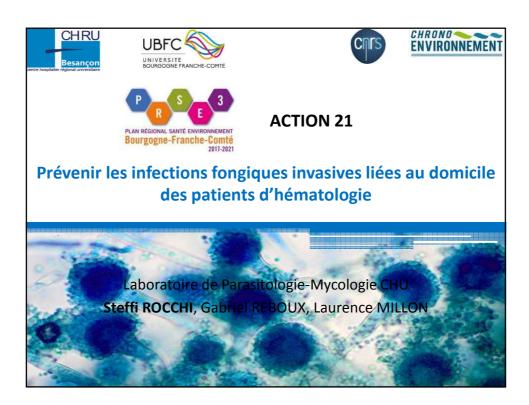
<u>Axe 2</u>: Habitats et environnement intérieur 3 objectifs

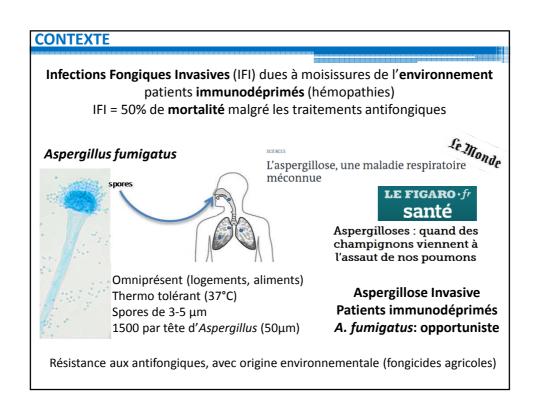
- Cibler et diffuser la politique de prévention des risques sanitaires liés à l'habitat en s'appuyant sur un dispositif d'observation
- Intégrer la santé dans l'acte de construire
- Protéger les populations les plus sensibles et les plus vulnérables dans leurs habitats

et 11 actions

Focus sur 1 action

<u>Action 21</u> « Prévenir les infections fongiques invasives liées au domicile des patients d'hématologie »





CONTEXTE

Patients avec hémopathie : alternance hospitalisation/domicile

- + Développement de l'hospitalisation ambulatoire
- ⇒ domicile avec une immunité partiellement recouvrée

Allogreffe = 2 pics d'Aspergillose Invasive (AI)

HOSPITALISATION

RETOUR A DOMICILE

ALLOGREFFE

100 jours

Prévention

- Traitement de l'air
- Isolement protecteur (Pas de fleur, pas de nourriture, visite limités dans les chambres)
- Pas de travaux sans isolement

Aucune prévention

à l'exception de l'action 21 du PRSE III

Surveillance hebdomadaire qualité de l'air

Étude 2010-2014: 53 logements de patients d'hématologie (allogreffe ou induction) 1/3 des IFI: logements très contaminés en espèce opportunistes

DÉROULEMENT DE L'ACTION

PROPOSITION DE VISITE - HEMATOLOGIE (Médecins et internes)

Objectif: avoir un bilan environnemental avant le retour du patient à domicile

- Chimiothérapie d'induction
- Allogreffe

Condition : un proche disponible pour la visite à domicile

\Rightarrow 2 documents donnés au patient

- lettre d'information
- plaquette

✓ Si le patient accepte :

- Signature pour consentement
- Service de Mycologie contacte Conseillères Médicales en Environnement Intérieur



DÉROULEMENT DE L'ACTION



VISITES A DOMICILE – CMEI



- Prise de RDV avec le proche du patient dans les 2 semaines maximum
- Réalisation des prélèvements + Questionnaire "Etude moisissures et logements"

AIR 250L 2-4 pièces







- Dépôt du capteur à poussière (4 semaines chambre)
- Conseils sur place (en cas de situation particulière)

DÉROULEMENT DE L'ACTION







Si contamination " anormale "
Opportunistes
Ou souche résistante aux antifongiques

- Lecture des prélèvements à J7
- Edition et envoi des CR au Médecin hématologie + CMEI => au patient

Médecins hématologie prévenus

- · Conseils nettoyage
- Habitudes à changer



CONTROLES

- Après 4 semaines, analyse des capteurs à poussière par biologie moléculaire. Recherche spécifique de l'ADN des moisissures opportunistes.

AVANCEMENT DE L'ACTION

13 patients avec visite:

2 patients en 2017

4 en 2018

7 en 2019 (+ 1 refus)

Etude présentée:

- 3 au moment de l'induction
- 2 avec projet d'allogreffe
- 7 pendant l'allogreffe
- 1 pas d'information

8 patients Franche-Comté 5 en Bourgogne

Pas de forte contamination en moisissures opportunistes détectée MAIS:

- Un logement avec trophées de chasse (poussière) et manque de ventilation
- Deux logements avec moisissures visibles et problème de ventilation ++ dont un avec quantité importante d'espèces non opportunistes
- ⇒ Travaux

Retour très positif des patients et des médecins

AMELIORATION DE L'ACTION

13 patients avec visite:

2 patients en 2017

4 en 2018

7 en 2019 (+ 1 refus)

Objectif annoncé:

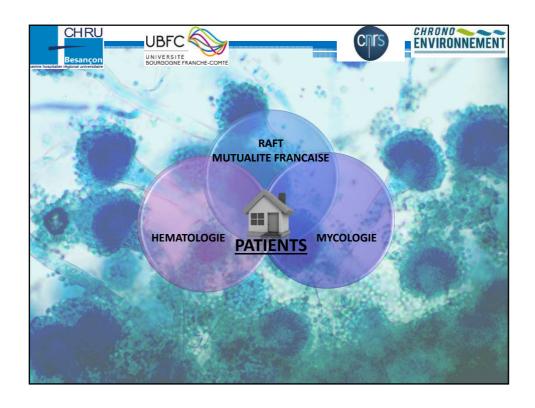
56 patients en 3 ans

Points critiques:

- Trouver le "bon" **moment** (pathologies lourdes, informations à intégrer) Pour induction entre J7 et J10, pour allogreffe à J0
- ⇒ Patients "ciblés" (pas recrutement systématique)
- Pas de **personnel dédié** pour parler des visites, faire signer les consentements, récupérer les documents
- Un seul médecin hématologie impliqué à Besançon Induction et Allogreffe à Besançon. Pas induction de Dijon.

AMELIORATIONS:

- Relance par mail une fois par mois médecin Besançon
- Inclure médecins de Dijon (en cours)
- Impliquer les internes des services pour récupérer les documents





Ambroisia artemisiifolia L.

Plante annuelle estivale

- Feuille triangulaire, verte des deux cotés et profondément découpée
- Tige velue, dressée, devenant rouge dans le temps
- Inflorescence de fleurs mâles en épis au sommet
- Cycle de vie d'un an, mai-octobre
- Akène pouvant vivre plusieurs années dans les sols







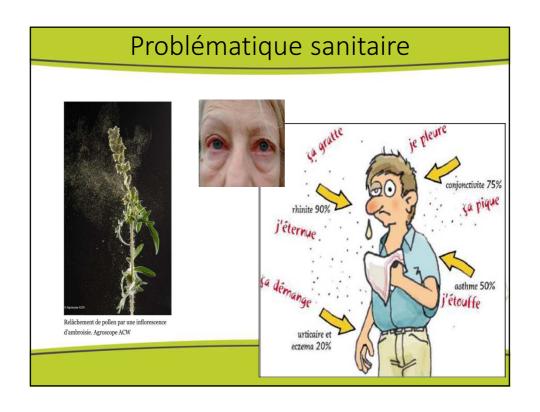


Qu'est ce qu'une plante exotique envahissante?

- Une plante présente en-dehors de son aire de répartition initiale et introduite par l'homme, accidentellement ou non
- Introduite après 1500
- Naturalisée
- · Capable de se disperser
- Ayant des conséquences écologiques, sanitaires et économiques négatives



Succès des plantes exotiques envahissantes : Absence d'ennemis naturels





Problématique environnementale





Une espèce exotique envahissante

En bord de cours d'eau : Envahissement de gravières = perte de biodiversité

Problématique sociétale

Envahissement de différents milieux : bords de route, parcelles agricoles, chantiers, terrains en friches, etc...



Conflits entre différents acteurs

Nécessité d'une coordination

Organisation de la lutte

Un programme d'actions est établi en début d'année, en lien avec l'ARS.

Les grandes lignes du programme d'actions :

- · animation de la lutte régionale
- identification, formation et animation du réseau des référents territoriaux
- · animation des CLS
- acquisition des données de présence et gestion des signalements
- co-animation agricole en lien avec la chambre régionale d'agriculture
- · animation gestionnaire infrastructure linéaire
- animation entreprise BTP



Indicateurs de l'action

Animation de la lutte

COPIL Ambroisie dans les 8 départements de BFC

- Bilan de l'année précédente ;
- Lancement de la saison ;
- Envoi d'un courrier co-signé préfet/ARS.

Identification, formation et animation du réseau des référents territoriaux

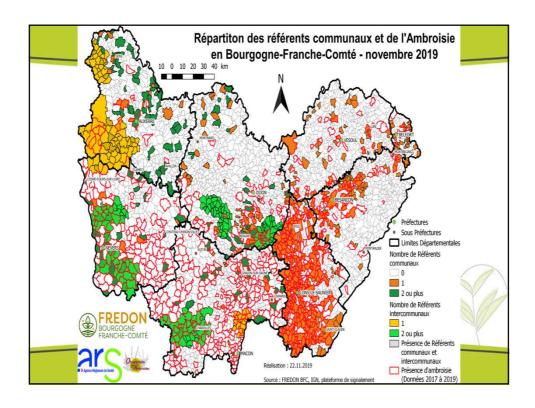
Formations

- 7 formations à destination des référents communaux en lien avec le CNFPT (participation moyenne de 15 à 20 personnes)
- Nombreuses rencontres/réunion/stand gestionnaires routiers, agricoles, et grand public

Le partenariat avec le CNFPT est un facilitateur pour l'organisation des formations

Référents identifiés

1206 référents recensés en FC (**477 en 2019**, 468 en 2018, 261 en 2017) 394 référents communaux et 14 référents intercommunaux en Bo (**89 + 7 en 2019**, 305 + 7 en 2018)



Animation des CLS

Réalisation des actions dans le cadre des CLS

- 4 réunions de sensibilisation et 1 sortie terrain à destination des élus et agents technique dans le cadre du CLS du PETR Mâconnais Sud Bourgogne
- 2 réunions de sensibilisation à destination des élus et agents technique dans le cadre du CLS de la com com Puisaye Forterre
- 1 animation Captain Allergo à destination des enfants dans le cadre du CLS du Pays Beaunois
- 1 animation Jeux Mémo Allergo à destination des enfants lors d'un cross dans le cadre du CLS du Pays Val de Loire Nivernais
- Actions de sensibilisation pour l'intercommunalité de pays Graylois
 Les CLS sont vraiment de bons outils : une demande du terrain remonte et nous pouvons agir au plus près des territoires.

Acquisition des données de présence et gestion des signalements

Nombre de signalements sur la plateforme signalement-ambroisie.fr sur l'ensemble de la BFC en 2019

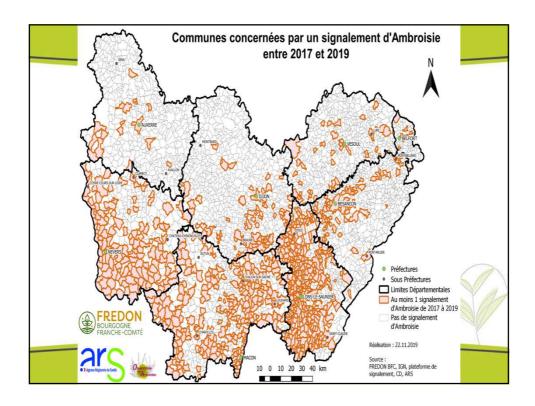
468 signalements dont :

- 137 validés détruits
- 223 validés non détruits
- 95 à valider
- 4 déjà signalés
- 9 erronés

La plateforme de signalement est un outil intégré, qui permet de suivre l'évolution du terrain

Les référents impliqués commencent à bien effectuer les changements sur la plateforme

Une habitude doit être prise





Points de blocage

- L'absence de mesures coercitives qui est un frein à la généralisation de la lutte pour les ayant-droits récalcitrant, ou négligeant, et démotive les actifs (route, agriculture, gestionnaire de rivière);
- L'animation agricole qui démarre doucement, pourtant l'agriculture est concernée par 80% des infestations en termes de surface ;
- La destruction de culture infestée d'ambroisie est essentielle pour la nondissémination des graines d'ambroisie. L'indemnisation des pertes économiques pourrait-être prise en charge par le FMSE ?

Bilan à mi-parcours du PRSE 3 BFC PRS

Axe 4 : Cadres de vie et urbanisme favorables à la santé 4 objectifs

- Favoriser une meilleure intégration des enjeux de santé dans les documents d'urbanisme et les opérations d'aménagement
- Favoriser les mobilités actives
- Lutter contre les maladies vectorielles
- Lutter contre l'ilot de chaleur urbain

et 8 actions

Focus sur 1 action

<u>Action 41</u> « Aménager l'espace urbain pour favoriser les ilots de fraîcheur »

Aménager les espaces urbains pour favoriser les ilots de fraîcheur 1 Objectifs Objectif général Température de nuit - Canicule 2018 - Pour les villes de BFC, construire un savoir Interpolation spatiale à partir des 60 points de mesure du réseau MUSTARDijon mobilisable dans le cadre de politiques d'adaptation au changement climatique ; Surface en eau Dijon Métropole Bâtiments - S'appuyer sur la connaissance des Îlots de Chaleur Urbains (ICU) afin de sauvegarder et développer des Îlots de Fraîcheur Urbains (IFU). Aménager l'espace urbain pour favoriser les IFU, action relevant du 3ème Plan Régional Santé Environnement (PRSE3, Axe 4 action 41). Projet articulé selon 3 étapes : 1. Dresser une cartographie fine des zones de fraîcheur (typologie, taille, pouvoir rafraîchissant) sur le territoire de Dijon Métropole ;

Aménager les espaces urbains pour favoriser les ilots de fraîcheur Objectif général Produire pour les villes de BFC un savoir mobilisable dans le cadre de politiques d'Advantaire dans le cadre de politiques

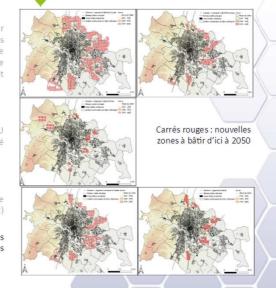
Produre pour les villes de BFC un savoir mobilisable dans le cadre de politiques d'adaptation au changement climatique s'appuyant sur la connaissance des îlots de Chaleur Urbains (ICU) afin de sauvegarder et développer des îlots de Fraîcheur Urbains (IFU).

Concrètement

Aménager l'espace urbain pour favoriser les IFU (action relevant du 3ème Plan Régional Santé Environnement (PRSE3, Axe 4 action 41).

Projet articulé selon 3 étapes :

- 1. Dresser une cartographie fine des zones de fraîcheur (typologie, taille, pouvoir rafraîchissant) sur le territoire de Dijon Métropole ;
- 2. Éprouver numériquement l'impact de formes urbaines, à l'horizon 2050, afin d'identifier celles favorisant les IFUs;



Aménager les espaces urbains pour favoriser les ilots de fraîcheur

1 Objectifs

Objectif général

Produire pour les villes de BFC un savoir mobilisable dans le cadre de politiques d'adaptation au changement climatique s'appuyant sur la connaissance des Îlots de Chaleur Urbains (ICU) afin de sauvegarder et développer des Îlots de Fraîcheur Urbains (IFU).

Concrètement

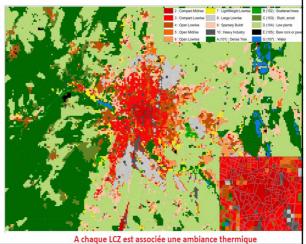
Aménager l'espace urbain pour favoriser les IFU (action relevant du 3ème Plan Régional Santé Environnement (**PRSE3, Axe 4 action 41**).

Projet articulé selon 3 étapes :

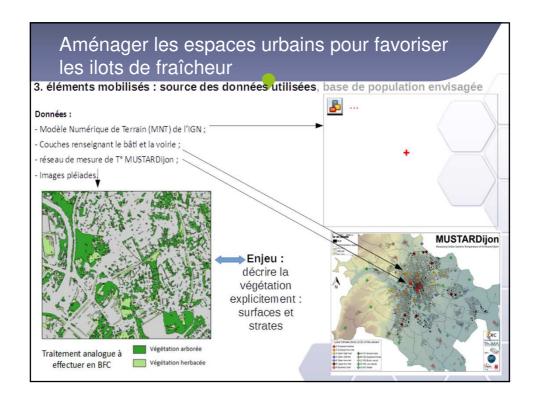
- Dresser une cartographie fine des zones de fraîcheur (typologie, taille, pouvoir rafraîchissant) sur le territoire de Dijon Métropole;
- 2. Éprouver numériquement l'impact des formes urbaines, à l'horizon 2050, afin d'identifier celles favorisant les IFUs ;
- 3. Appliquer la typologie des Local Climate Zones (LCZ) à 5 autres agglomérations de la région BFC.

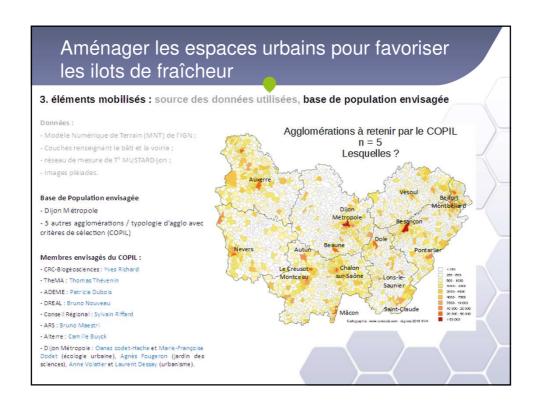
Local Climate Zones (LCZ)

Typologie élaborée par Stewart et Oke (2012) - Application à Dijon Métropole

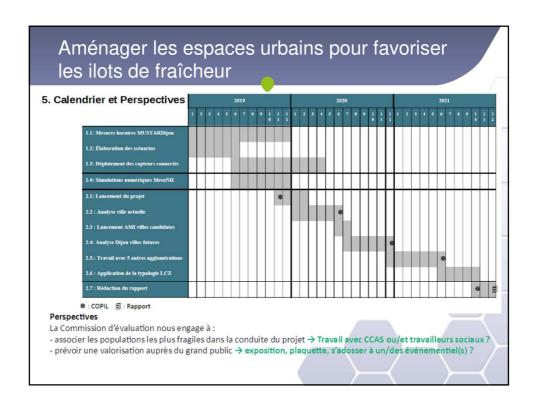














Aménager les espaces urbains pour favoriser les ilots de fraîcheur

Synthèse des recommandations des experts

Points forts

- originalité :
- pluridisciplinarité ;
- faisabilité.

Pers pectives

Les résultats de ce projet pourraient être intégrés dans les futures politiques environnementales et d'urbanisme et notamment au bénéfice des populations les plus fragiles.

Recommandation

- Une approche plus globale des impacts de l'implantation d'IFUs sur la santé et ses déterminants pourrait être envisagée, au-delà de leurs seuls effets sur la température (maladies cardiovasculaires, troubles respiratoires...).
- Une articulation explicite avec un projet plus large de scénarios d'impact d'aménagements de l'espace urbain pourrait encore en améliorer la pertinence.
- L'identification des facteurs d'iniquité environnementale aurait pu être plus prégnante.

Concernant les partenariats, les experts et la commission d'évaluation recommandent d'associer les habitants, et notamment des populations les plus fragiles, dans un maximum d'étapes du projet. Des actions de valorisation auprès du grand public, mais également des décideurs, devraient également être envisagées. Une participation des élus et des habitants au partage et à la discussion des résultats lui donnerait plus de poids.

- La Commission d'évaluation vous engage à suivre les recommandations susmentionnées, notamment :
- d'associer les populations les plus fragiles dans la conduite du projet ;
- et de prévoir une valorisation auprès du grand public.

Bilan à mi-parcours du PRSE 3 BFC

<u>Axe 5</u>: Dynamiques territoriales et synergies d'acteurs 4 objectifs

- Favoriser l'implication des citoyens
- Impliquer les relais
- Outiller les collectivités sur la santé environnement
- Créer et animer des communautés d'acteurs locaux et régionaux, et s'appuyer sur celles existantes

et 14 actions

Focus sur 1 action

<u>Action 51</u> « Créer un MASTER universitaire – Alimentation, agro-alimentaire et développement durable »



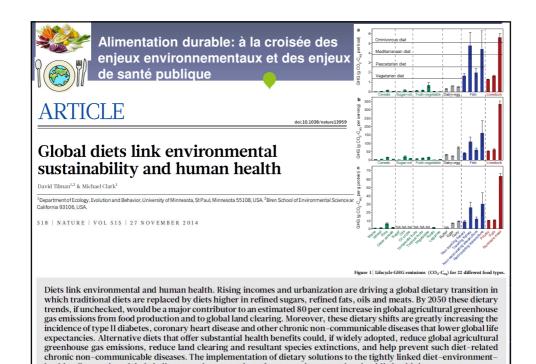


Un besoin en compétences transversales

- Enjeux Environnementaux: biodiversité, coût carbone, approvisionnement, gestion des ressources, eau,...
- Enjeux Politiques: politiques agricoles, politique de santé publique, disponibilité alimentaire, géographie de la production, prise de décision...
- Enjeux Economiques: marchés, économie de la santé, gaspillage, innovation, économie circulaire...
- Enjeux Sociaux: employés, producteurs, générations futures, habitudes alimentaires/culturelles,...
- Enjeux Sanitaires: intrants, pollution, contamination,...
- Enjeux de Santé publique: pathologies, qualité de vie, prévention, éducation,...
- Enjeux Ethiques: « business ethics », bien-être animal, respect des différents acteurs, droit de se nourrir...
- Enjeux Scientifiques: innovation, solutions alternatives, compréhension,...







health trilemma is a global challenge, and opportunity, of great environmental and public health importance.

Organisation et objectifs de la formation

- Le Master 2 A3DD forme des cadres à même d'offrir aux acteurs du secteur agroalimentaire (industriels, cabinets d'audit et de certification, coopératives, organismes publics et interprofessionnels, restauration collective, collectivités locales, associations,....) des connaissances et des savoir-faire qui permettront de répondre aux enjeux d'une alimentation durable.
- Le master 2 A3DD permet à ses diplômés de: gérer et conduire des projets, conduire un audit, analyser un cycle de vie, assurer le management de la qualité des aliments, établir un rapport et un bilan RSE, respecter et maîtriser les normes et référentiels (ISO26000, ISO14001,...), accompagner l'innovation et renouveler les stratégies, prendre en compte le bien-être animal, assurer la loyauté des pratiques, mettre en œuvre un dialogue entre parties-prenantes, assurer la communication interne et externe,...

